

Cir-2324-08
Ain- Najm, le 18/9/2023

Cible : Elèves des classes de la Maternelle et du Primaire

Objet : Services cantine et après-école

Chers Parents,

1. SERVICE CANTINE :

Le service de la cantine scolaire sera fonctionnel à partir du **lundi 2 octobre 2023**.
Il propose aux élèves de la PS jusqu'en CM2 des plats chauds, sains et équilibrés au prix de **4\$/plat/jour**.

Pour confirmer l'inscription de votre enfant à ce service, veuillez passer à la Direction **du mardi 19 septembre au lundi 25 septembre 2023**, de 8h00 à 12h00, pour payer les frais mensuels du mois d'**octobre** requis en dollars. Dépassant ce délai, aucune inscription supplémentaire ne pourra avoir lieu.

À savoir :

- Les élèves inscrits au service « Après-école » seront servis à 13h30 pour le cycle maternel et à 14h30 pour le cycle élémentaire.
- Les élèves non-inscrits au service « Après-école » déjeuneront à la deuxième récréation dans des lieux bien aménagés pour les repas.

N.B : Le menu des plats chauds sera posté sur le site et sur l'application de l'Établissement.

2. SERVICE APRES-ECOLE :

Le service « Après-école » débutera à partir du **lundi 2 octobre 2023**, de 14h30 jusqu'à 17h30.

Afin de confirmer l'inscription de votre enfant à ce service, veuillez passer à la Direction **du mardi 19 septembre au lundi 25 septembre 2023**, de 8h00 à 12h00, pour payer les frais mensuels requis en dollars. Dépassant ce délai, aucune inscription supplémentaire ne pourra avoir lieu.

À savoir :

- Aux élèves de la Maternelle :
C'est un service de garde englobant des activités ludiques et pédagogiques :
Cotisation mensuelle : **60\$/mois**
- Aux élèves des classes de CP jusqu'en CM1 :
C'est un service d'études et de suivi de l'Agenda où les élèves seront encadrés pour accomplir leurs devoirs et participer à des activités de développement personnel :
Cotisation : **150\$/mois**

Le jour du paiement, veuillez s'il vous plaît avoir sur vous le montant exact comme déjà exigé.

La Direction